PRIX DU DÉCLOISONNEMENT DE LA FHF
l'union fait la santé

5&6 nov. 2026

18E CONGRÈS INTER RÉGIONAL
DE LA FÉDÉRATION HOSPITALIÈRE DE FRANCE
OCCITANIE & NOUVELLE AQUITAINE

CLUB HANDICAP GARD : FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS DES PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP PAR LE DÉCLOISONNEMENT TERRITORIAL

CÉCILE CHALET, DIRECTEUR DÉLÉGUÉ DE SITE, RÉFÉRENT HANDICAP DU CHU DE NÎMES, CHU DE NÎMES

CONTEXTE

Dans le Gard, l'accès aux soins des personnes vivant avec un handicap reste marqué par des ruptures de parcours : 29 % des répondants Handifaction déclarent ne pas avoir été soignés et près d'un parcours sur cinq comporte un refus ou un abandon de soins.

L'évaluation territoriale conduite en 2024 pour élaborer le volet handicap du Projet médico-soignant partagé (PMSP) du GHT Cévennes-Gard-Camargue a identifié plusieurs freins : cloisonnement entre secteurs, manque de coordination et de formation, méconnaissance des ressources.

Pour transformer ce diagnostic en dynamique collective, le Club Handicap Gard, co-créé avec l'Unapei 30 en juillet 2025, fédère aujourd'hui 114 structures. Il constitue l'outil de coopération territoriale du GHT pour mettre en œuvre son PMSP handicap et fluidifier les parcours entre domicile, ville, médico-social et hôpital.

Cette dynamique associe les CH Alès-Cévennes, Bagnols-sur-Cèze, Uzès, Pont-Saint-Esprit, Ponteils, Le Vigan, le CH spécialisé d'Uzès, le CHU de Nîmes et les EHPAD membres du GHT.

COOPÉRATIONS ET DÉCLOISONNEMENT

114 structures mobilisées pour construire ensemble des réponses territoriales.
Le Club décloisonne les acteurs du parcours : établissements du GHT et sanitaires privés (ARAMAV, FILIERIS Sud, UGECAM), ville et CPTS, médico-social (Unapei 30, AEMC Mas Cavaillac, APF France Handicap, ARERAM, ARTES Les Olivettes, CIGALIÈRES, CROP, Sésame Autisme), personnes concernées (FAAF Gard-Lozère, Aspie Family, GAMH, Les Auxiliaires des Aveugles), aidants (Bonjour Présence 30, Pôle Ressources Aidants – CODES 30) et partenaires territoriaux (DAC 30, Conseil départemental du Gard).

Un COPIL pluri-acteurs, 5 groupes de travail mixtes et des plénières trimestrielles permettent de co-construire les réponses avec les personnes concernées et les aidants.

Le Club articule également ses actions avec la dynamique du Comité départemental de la Charte Romain Jacob, autour d'un engagement partagé en faveur de l'accès aux soins

MÉTHODOLOGIE ET MISE EN OEUVRE

Une culture et des pratiques communes pour réduire les ruptures de parcours.
Le volet handicap du PMSP s'appuie sur 3 leviers complémentaires :

COOPÉRER Club Handicap Gard : décloisonner et co-construire les réponses territoriales.

ACCOMPAGNER Espace Ressources des Référents Handicap du GHT : partager situations, pratiques, ressources et outils entre établissements.

FORMER Deux formations co-construites en partenariat en santé : « Accueil des personnes en situation de handicap » « Améliorer l'accueil et la prise en soins »
Elles sont ouvertes aux acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux du GHT, du territoire et au-delà.

Évaluer • Co-construire • Expérimenter • Partager • Évaluer

RÉSULTATS ET IMPACTS

ANTICIPER ET COORDONNER
Une fiche territoriale commune de recueil des besoins, déployée dans le GHT puis auprès des membres du Club, permet d'anticiper les adaptations, d'identifier les personnes ressources et de sécuriser les transmissions. Environ 10 situations par mois sont accompagnées par les Référents Handicap du GHT.

FORMER ET TRANSFORMER
Avec les deux formations, 130 professionnels auront été formés d'ici fin 2026. Elles contribuent à développer un réseau d'ambassadeurs du handicap au sein du GHT et au-delà.

POURSUIVRE ET DIFFUSER
En 2027 : 2 nouvelles formations à créer, formalisation et diffusion dans les établissements du GHT d'une procédure commune d'accueil et d'une procédure sur les « Never Events » liés à la prise en soins des personnes en situation de handicap, développement d'outils de communication et création d'un annuaire des acteurs territoriaux.

GHT
Groupement Hospitalier de Territoire
CÉVENNES | GARD | CAMARGUE